Département de la Gironde

République Française COMMUNE DE SAINT LAURENT DU BOIS

Nombre de membres Séance du 29 juin 2022

en exercice: 10 L'an deux mille vingt-deux et le vingt-neuf juin l'assemblée régulièrement

convoquée le 29 juin 2022, s'est réunie sous la présidence de

<u>Présents</u>: Olin SHERIFFS, Sébastien BOLZON, Hélène CASAGRANDE,

Jean-Louis ÉLAIN, Philippe SANCHOT, Michèle LAFFITTE, Sandrine LE DREFF,

Votants: 9 Philippe PEREIRA, Vincent DESPAGNE

Représentés :

Excusés: Geneviève AIMASSO

Absents:

Secrétaire de séance : Jean-Louis ÉLAIN

Compte Rendu de la séance du Conseil Municipal Du Mercredi 29 Juin 2022

Ordre du Jour:

- 1) Organisation Repas communal
- 2) Local Assos/Atelier communal Aménagements intérieurs dépôt PC
- 3) Emprunt 20 Le Bourg
- 4) Avancement vente Terrain ZE 016
- 5) Travaux chemin d'exploitation
- 6) Autorisation sortie chemin d'exploitation
- 7) Devis Enfouissement Tranche 3
- 8) Présentation de Projets CdC: CAP COVOIT' / Transports d'utilité sociale / Vélo assistance élec.
- 9) Subventions Assos 2022
- 10) Questions diverses

1) Organisation Repas communal

Hélène CASAGRANDE présente l'organisation -145 personnes inscrites – RDV 18H Jeudi soir à la Salle.

2) Local Assos/Atelier communal – Aménagements intérieurs / Dépôt PC

M. le Maire présente les plans du futur aménagement intérieur de ce bâtiment (ANNEXE 1).

Après concertation, le Conseil valide le plan et donne autorisation à M. le Maire de déposer le PC.

3) Emprunt 20 Le Bourg

M. le Maire informe le Conseil qu'une nouvelle Séance sera nécessaire en Juillet car il n'a pas encore reçu l'offre de la Caisse des dépôts et des consignations. Il informe également le Conseil de l'obligation légale de passer par cette instance pour l'Emprunt afin de valider les subventions du Département, et ce, même si la commune pouvait autofinancer l'opération à 100%, moins les subventions, ceci ne serait pas accepté par les services départementaux et un minimum de 5.000€ doit être emprunté par type de logement.

M. le Maire informe le Conseil que d'autres offres ont été reçues pour un éventuel Emprunt pour l'Aménagement du Bourg. Une analyse de l'ensemble sera nécessaire pour décider de la meilleure solution financière pour la commune.

4) Avancement vente terrain ZE 016

M. le Maire informe le Conseil de la possibilité d'un fermage sur une partie des Terrains de La Malouse. Une deuxième rencontre est prévue en Juillet avec l'objectif de trouver « un terrain d'entente ».

5) et 6) Travaux et autorisation chemin d'exploitation

Voir détails en Mairie

7) Devis enfouissement Tranche 3

M. le Maire présente les devis du SDEEG pour la dernière Tranche de l'enfouissement (ANNEXES 3 et 4), d'un montant environnant 36.000€ TTC.

Même si cette étude a été faite à titre indicatif, M. le Maire tient à informer le Conseil du projet du Centre Routier Départemental de compléter les enrobés à partir de la fin du chantier d'Aménagement du Bourg jusqu'aux panneaux de délimitation de l'agglomération. Une fois ces travaux de Voirie effectués, il ne sera plus possible de faire de travaux d'enfouissement.

Le Conseil demande à M. le Maire de prendre contact avec le CRD afin de voir les possibilités pour repousser leurs travaux jusqu'à ce que les constructions dans le Bourg soient terminées et que l'enfouissement éventuel soit fait.

8) Projets CdC RE2M: CAP COVOIT' / Transports d'utilité sociale / Vélo à assistance électrique

M. le Maire présente au Conseil les dispositifs mis en place par la CdC pour contribuer à l'amélioration de la mobilité sur notre Territoire.

9) Subventions Assos 2022

En raison d'un ordre du jour trop chargé, ce point sera abordé lors d'un prochain Conseil.

10) Questions diverses

Tracteur et achat broyeur d'accotement

M. le Maire informe le Conseil que le dossier de financement pour le Tracteur est en cours de validation. M. BOLZON présente les différents modèles de broyeur. Après discussion, le Conseil décide d'acheter le broyeur au même fournisseur que le tracteur avec le financement proposé sur 10ans.

Intramuros

Jean-Louis ÉLAIN demande si quelqu'un de la commune allait assister à la formation concernant INTRAMUROS, nouvel outil de communication mis en place pour toutes les communes de la CdC. Notre secrétaire de Mairie est effectivement inscrite à cette formation. Cet outil, financé par la CdC vient compléter d'autres outils déjà en place.

Entretien chemins blancs

Hélène CASAGRANDE demande à nouveau l'avancement des travaux concernant les chemins blancs. Il est convenu que dès l'achat du Tracteur, les trous seront rebouchés avec du calcaire. Il est proposé et décidé d'aller chercher le calcaire nécessaire avec une remorque agricole au lieu de la benette.

La séance est levée à 21h